

LISTE DES FEUILLES

No.	Titre	Date
A000	PRÉSENTATION	2023-08-07
A001	ÉTUDE IMPLANTATION	2023-08-07
A002	NOTES GÉNÉRALES ET LÉGENDES	2023-08-07
A003	PERSPECTIVE	2023-07-12
A004	PERSPECTIVES	2023-08-07
A100	PLAN DES FONDATIONS (GUIDE)	2023-08-07
A101	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE	2023-08-07
A102	PLAN DE L'ÉTAGE 2	2023-08-07
A103	PLAN DE L'ÉTAGE 3	2023-08-07
A104	PLAN DE TOIT	2023-07-12
A200	ELEVATION AVANT-ARRIÈRE	2023-08-07
A201	ELEVATION GAUCHE-DROITE	2023-08-07
A300	COUPE GÉNÉRALE	2023-08-07
A400	COMPOSITIONS TYPIQUES	2023-08-07
A500	DÉTAILS	À VENIR
A501	COUPE DE MUR TYPE	À VENIR
A700	DÉTAILS ESCALIERS	À VENIR
A800	BORDEREAU PORTES ET FENÊTRES	À VENIR

# 6-PLEX

LOT 3 037 414, AVENUE D'ARGENTEUIL, LACHUTE, QC

CLIENT



Corporation Icodev Inc. | 292 Boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec), J5W 1S1

COORDONNATEUR EN URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET CONSTRUCTION :

**DEVELOPPEMENT IMMOBILIER**  
292 Boul. de l'Ange-Gardien, L'Assomption, Qc J5W 1S1



CONTACT : JESSICA ST-SAUVEUR  
JSTSALVEUR@A6ARCHITECTURE.COM | 514.402.7014  
292 BOUL. DE L'ANGE-GARDIEN, L'ASSOMPTION

VÉRIFIÉ PAR :

JESSICA ST-SAUVEUR, architecte

DESSINÉ PAR :

VY TRAN

vtran@a6architecture.com



SCM1

N°	DESCRIPTION	DATE
1	IMPRESSION ET APPROUVÉES	2023-08-07
2	REV. 01	2023-08-07

NOTES GÉNÉRALES

- TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES. LES COTES PRÉVALENT SUR LES DESSINS. NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.
- LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPÊL D'OFFRES.
- RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE: Ce plan des fondations constitue le produit final de l'architecte. Il n'est pas une garantie de la stabilité du sol. L'architecte n'est pas responsable de la stabilité du sol. Le client doit consulter un géotechnicien pour obtenir des recommandations de fondations.
- MATÉRIELS APPROUVÉS: Tous les matériaux doivent être approuvés par le client avant leur utilisation. Le client doit fournir des échantillons de matériaux et des spécifications de fabrication.
- ASSURANCES: Chaque entrepreneur doit avoir une assurance responsabilité civile professionnelle et une assurance responsabilité délictuelle.
- MAINTIEN DE LA QUALITÉ: Tous les matériaux doivent être de qualité supérieure et conformes aux spécifications de l'architecte.
- PARTICULARITÉS: Tous les détails doivent être conformes aux spécifications de l'architecte.
- INCERTITUDES: S'entend sur les conditions de construction et les conditions de terrain.
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES FOUTILLES DE PLANCHER: Le fabricant de ferme de toit et des foutilles de plancher doit être approuvé par l'architecte avant sa sélection. Le client doit fournir des spécifications de fabrication et des échantillons de matériaux.
- TOUT PARE-VAPEUR doit être installé conformément aux spécifications de l'architecte.
- SOUPLAGE DE MUR: Les murs doivent être construits avec un mortier de ciment et un revêtement de finition.
- POSITIONS DES PORTES ET FENÊTRES: Les positions des portes et fenêtres doivent être conformes aux spécifications de l'architecte.
- PENETRE: Les détails de pénétration doivent être conformes aux spécifications de l'architecte.

<p>CONSTRUCTION EN URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET CONSTRUCTION DEVELOPPEMENT IMMOBILIER 292 Boul. de l'Ange-Gardien, L'Assomption, Qc J5W 1S1</p>	<p>PROJET</p> <p><b>6-PLEX</b></p> <p>292 BOUL. DE L'ANGE-GARDIEN, L'ASSOMPTION, QC</p> <p>NO. BOUCHE</p> <p><b>22-019</b></p>	<p>DESIGNÉ PAR</p> <p>VY TRAN</p> <p>DESIGNÉ PAR</p> <p>XAVIER PHARAND</p> <p>PROJET</p> <p>PRÉSENTATION</p> <p>NO. FEUILLE</p> <p><b>A000</b></p>
	<p>2023-08-07 / PERMIS</p>	







CREDIT: VINCENT ROBTAILLON

2023-07-12 / PRÉSENTATION PCCMOI

EN COLLABORATION:

CONTACT: JESSICA ST-SAUVEUR  
JESSICA@A6ARCHITECTURE.COM | 514-449-8114  
283 BOUL. DE L'ÉPIQUE-GARDIN, L'ASSOMPTION

SCM:

--	--	--

N°	DESCRIPTION	DATE
1	IMPRIMER LA PLANTE-COTE	2023-07-12

**NOTES GÉNÉRALES**

- TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES, LES COTES PRÉVALENT SUR LES DESSINS, NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.
- LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES.
- RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE:** Toutes les cotes, notamment la cote dans les notes, doivent être vérifiées au moment de la construction. Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- MATÉRIELS APPROUVÉS:** Tous les matériaux doivent être approuvés par le maître de l'ouvrage avant leur utilisation. Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- ASSURANCES:** Chaque intervenant doit souscrire une assurance adéquate. Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- MATÉRIEL DÉPOSÉ:** Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- PARTICULARITÉS:** Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- INCERTITUDES:** Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- LE MANUFACTURIER DE TOIT ET DES FOUTILLES DE PLANCHER:** Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- TOUT PARE-AMPER:** Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- SUPPLÈME DE PLAN:** Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- POSITIONS DES PORTES NON SPÉCIFIÉES:** Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.
- PENETRE LES FENÊTRES:** Les données techniques de ce plan ne sont pas des données de référence, elles sont à utiliser à titre de référence seulement.

CONSTRUCITEUR EN CONSTRUCTION, DÉVELOPPEMENT ET COMMERCE  
**DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER**  
292 BOUL. DE L'ÉPIQUE-GARDIN, L'ASSOMPTION, QC J5W 1S1

PROJET:

**6-PLEX**

PROJET:

107-107-416, AVENUE D'EXPANSION, LAC-BÉLLE, QC

NO. BOUQUIN:

**22-019**

DESIGNER:

VY TRAN

ARCHITECTE:

JESSICA ST-SAUVEUR, architecte

PROJET:

PERSPECTIVE

NO. BOUQUIN:

**A003**



**NOTES POUR LES FONDATIONS:**

PLAN DE FONDATION "GUIDE". (NE PAS CONFONDRE AVEC LE PLAN DE L'ING.)

PROFONDEUR DES FONDATIONS EXTÉRIEURES:

LA PROFONDEUR ICI INDICUÉE EST TYPIQUE. TOUTEFOIS, LES CONDITIONS DE SOL ET LA ZONE DE GEL ÉTANT VARIABLE, LA PROFONDEUR EFFECTIVE PEUT ÊTRE PLUS GRANDE AU CHÂTIER. DANS TOUTS LES CAS, LES FONDATIONS DOIVENT ÊTRE À L'ÉPREUVE DU GEL ET DES MOUVEMENTS DE SOL.

PROFONDEUR DES FONDATIONS INTÉRIEURES:

TOUTJOURS APPUYER LES FONDATIONS SUR UN SOL PORTÉUR ET NON REMUÉ, DE CARACTÉRISTIQUES ET DE CAPACITÉ PORTANTE APPROPRIÉES, DE SORTIE À ÉVITER TOUT AFFAISSÈMENT POUR ÉVITER TOUT MOUVEMENT DIFFÉRENTIEL VERTICAL ENTRE LES FONDATIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES.

**ANALYSE SELON LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, édition 2010**

AIRE DE BÂTIMENT: 2488.44 m<sup>2</sup> (229.33 m<sup>2</sup>)

NUMÉRO D'ÉTAPE: 3

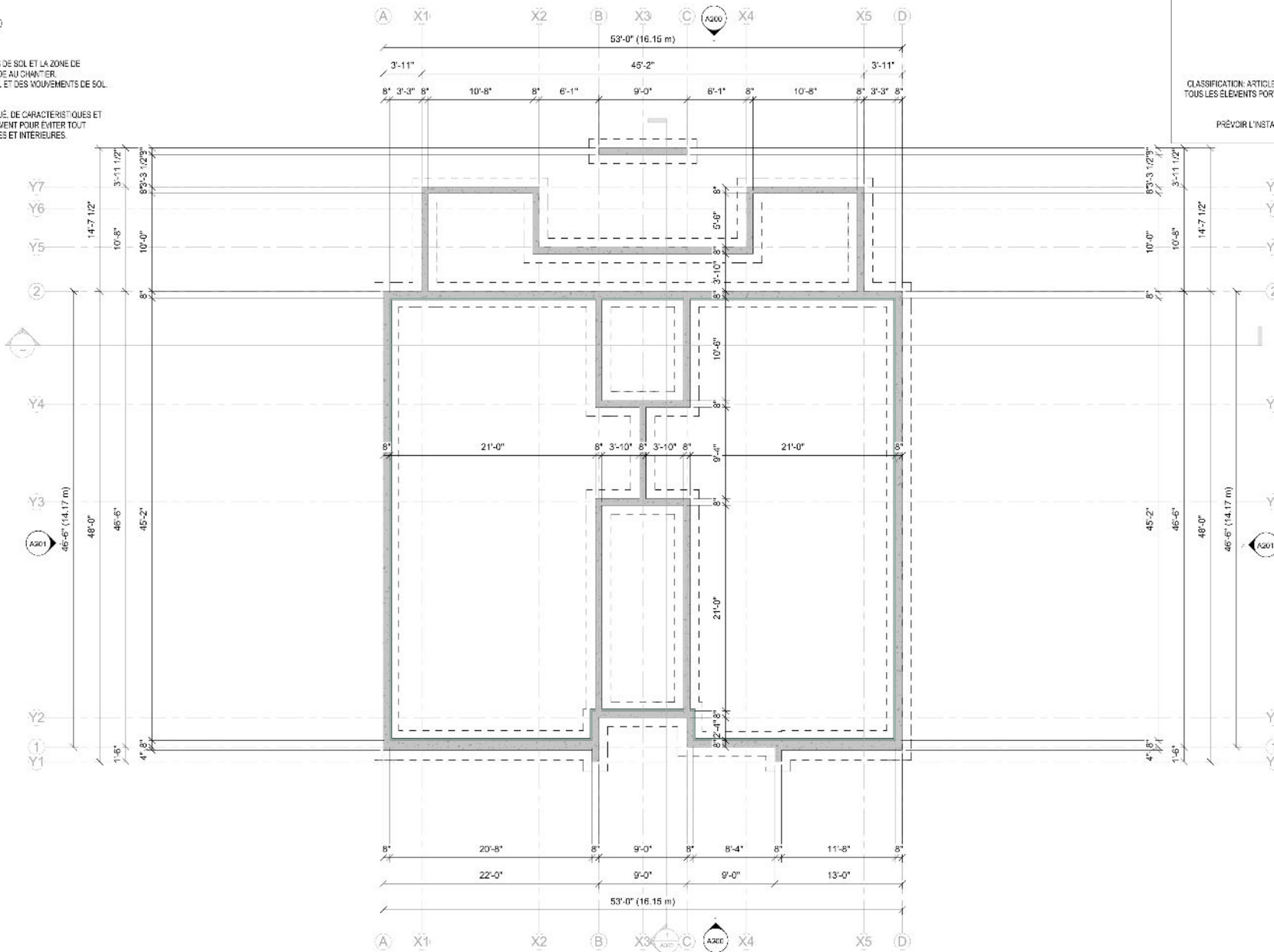
SOUS-SOL: 0

USAGE PRINCIPAL: HABITATION - "C"

BÂTIMENT DONNANT SUR UNE RUE

CLASSIFICATION: ARTICLE 3.2.2.83 - AUCUN GICLÉUR, CONSTRUCTION COMBUSTIBLE. LES PLANCHERS, ET TOUTS LES ÉLÉMENTS PORTEURS (MURS, FOTEAUX ET ARCS), DOIVENT FORMER UNE SÉPARATION COUPE-FEU D'AU MINIMUM 45 MINUTES DE D.R.F. (DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU).

PRÉVOIR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ALARME ET DE DÉTECTION INCENDIE CONFORME AUX CODES EN VIGUEUR.



**PLAN DE FONDATION**  
1 3/16" = 1'-0"

2023-08-07 / PERMIS

EN COLLABORATION:

CONTACT: JESSICA ST-SAUVEUR  
JESSICA@A6ARCHITECTURE.COM | 514.449.4114  
240 RUE DE LA SÉNECAUDINE, 1145000000

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE FONDATION	2023-08-07
2	PERMIS	2023-08-07

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE FONDATION	2023-08-07
2	PERMIS	2023-08-07

**NOTES GÉNÉRALES**

- TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES. LES COTES PRÉVALENT SUR LES DIMENSIONS. NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.
- LES PROJET DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES.
- RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE: Toutes les cotes sont données à moins d'indication contraire. L'architecte n'est pas responsable de la vérification des données de terrain, de la stabilité des sols, de la présence de rochers ou de la présence de câbles souterrains.
- MORSES APPROXIMATIVES: Tous les murs et poteaux sont représentés par des lignes pleines à moins d'indication contraire. Les cotes sont données à moins d'indication contraire.
- ASSURANCES: Chaque propriétaire doit souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle.
- MAINTIEN DES SOLS: Soit une main-d'œuvre qualifiée et soignée doit effectuer la construction des sols de fondation.
- PANNEAUX: Tous les panneaux doivent être installés conformément aux spécifications du fabricant.
- INCERTITUDES: Toutes les incertitudes sont indiquées dans le projet de plan et dans les notes.
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES FOUTILLES DE PLANCHER: L'architecte n'est pas responsable de la vérification des spécifications du fabricant. Le fabricant doit fournir un plan de coupe et un plan de détail de la structure de la ferme de toit et des foutilles de plancher. L'architecte n'est pas responsable de la vérification des spécifications du fabricant.
- TOUT PANG-APPREU: L'architecte n'est pas responsable de la vérification des spécifications du fabricant.
- SUPPLÈME DE PLAN: L'architecte n'est pas responsable de la vérification des spécifications du fabricant.
- POSITIONS DES POTES SI NON SPÉCIFIÉES: L'architecte n'est pas responsable de la vérification des spécifications du fabricant.
- FINITRIS: L'architecte n'est pas responsable de la vérification des spécifications du fabricant.

ICODEV  
TRAVAILLEZ EN ÉQUIPE

CONSTRUCTION EN COLLABORATION - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS  
DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

202 Boul. de l'Église-Gardien, L'Assomption, Qc J5W 1S1

PROJET

**6-PLEX**

22-019

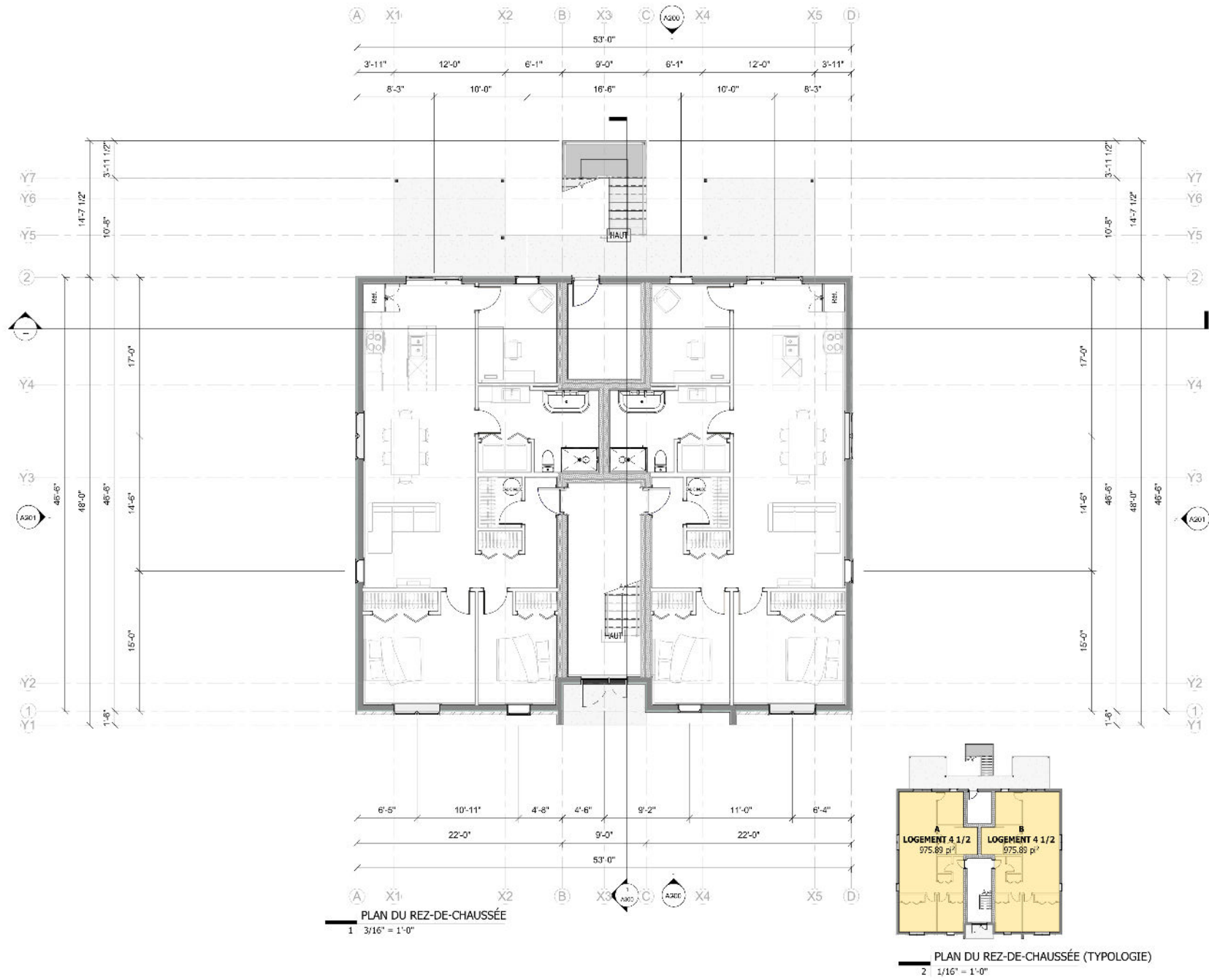
PROJET

VY TRAN

JESSICA ST-SAUVEUR, architecte

PLAN DES FONDATIONS (GUIDE)

3/16" = 1'-0" A100



**NOTES GÉNÉRALES**

- TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES. LES COTES PRÉVALENT SUR LES DESSINS. NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.
- LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES.
- RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE: Toutes les croquis, croquis, plans et dessins sont soumis à l'approbation finale de l'architecte. Les modifications apportées sans l'approbation écrite de l'architecte ne sont pas autorisées.
- MORNIERS APPROUvés: Tous les matériaux et produits doivent être approuvés par le fabricant et être utilisés conformément aux spécifications du fabricant.
- ASSURANCES: Chaque entrepreneur doit avoir une assurance responsabilité civile et une assurance responsabilité professionnelle.
- MAINTIEN DES ÉLÉMENTS: Les éléments doivent être installés et entretenus conformément aux spécifications du fabricant.
- PANNEAUX: Tous les panneaux doivent être installés conformément aux spécifications du fabricant.
- INCERTITUDES: Les incertitudes sont indiquées dans les plans et les spécifications.
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES FOUTILLES DE PLANCHER: Le fabricant de la ferme de toit et des foutilles de plancher doit être approuvé par l'architecte et doit fournir des plans et des spécifications détaillés.
- TOIT PANG-APPREU: Le toit pang-appreou doit être installé conformément aux spécifications du fabricant.
- SUPPLÈME DE PLAN: Le supplément de plan doit être approuvé par l'architecte et doit être utilisé conformément aux spécifications du fabricant.
- POSITIONS DES PORTES ET DES FENÊTRES: Les positions des portes et des fenêtres doivent être indiquées sur les plans et les spécifications.
- FENÊTRE: Les fenêtres doivent être installées conformément aux spécifications du fabricant.

EN COLLABORATION:

CONTACT: JESSICA ST-SAUVEUR  
JESSICA@A6ARCHITECTURE.COM | 514-442-4144  
202 BOUL. DE L'ANGE-GARDON, 11400 MONTREAL

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE LOI DE LA LOI 101	2023-07-12
2	PERMIS	2023-07-12

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE LOI DE LA LOI 101	2023-07-12
2	PERMIS	2023-07-12

CONSTRUCITEUR EN COLLABORATION AVEC ICODEDEV  
DEVELOPPEMENT IMMOBILIER  
202 BOUL. DE L'ANGE-GARDON, ASSASSINOPOL, QC J5W 1S1

PROJET: **6-PLEX**

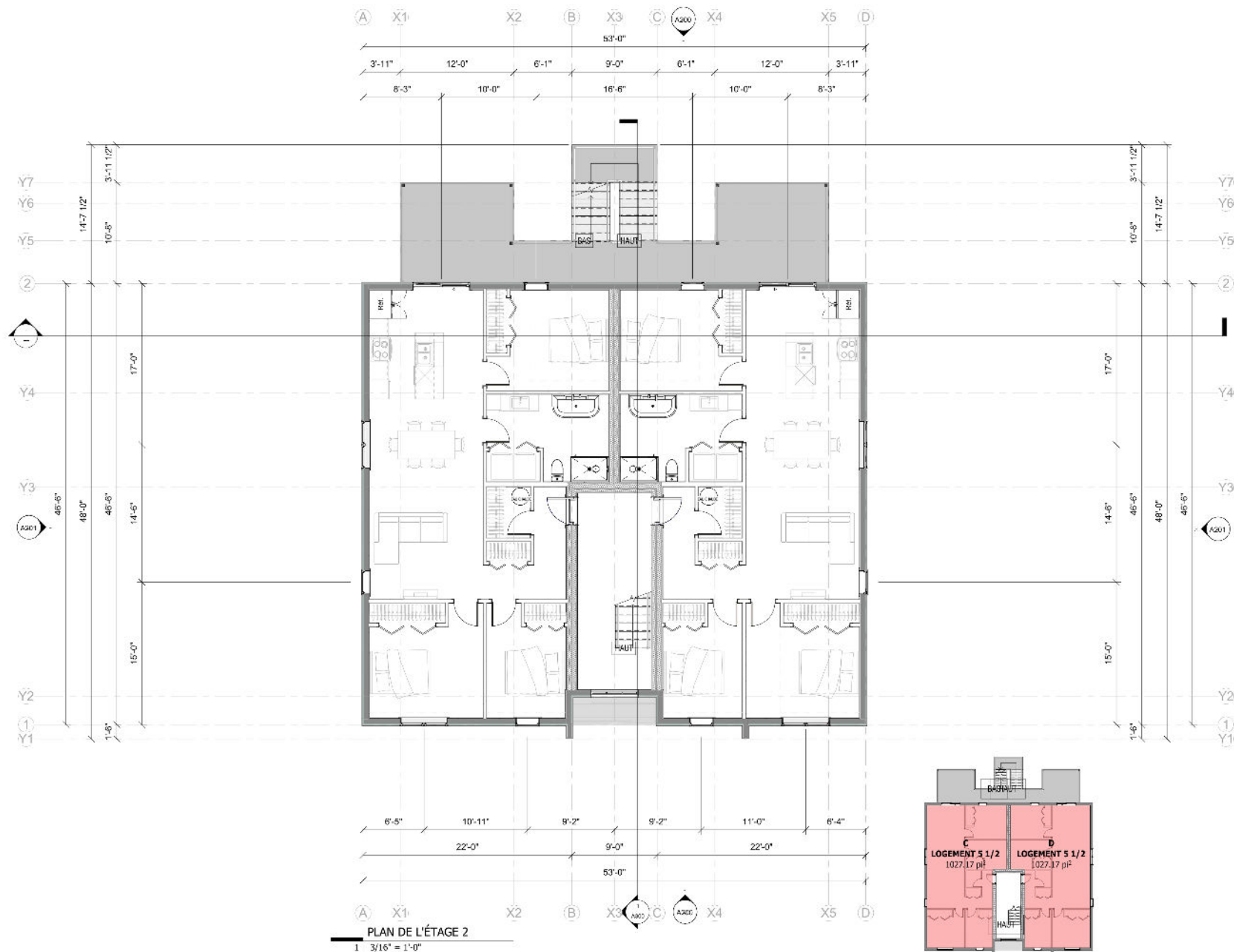
PROJET: **22-019**

ARCHITECTE: **VY TRAN**

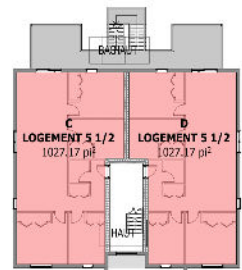
ARCHITECTE: **JESSICA ST-SAUVEUR, architecte**

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

COMME INDIQUE **A101**



PLAN DE L'ÉTAGE 2  
1 3/16" = 1'-0"



PLAN DE L'ÉTAGE 2 (TYPOLOGIE)  
2 1/16" = 1'-0"

**NOTES GÉNÉRALES**

- TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES. LES COTES PRÉVALENT SUR LES DESSINS. NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.
- LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPÊL D'OFFRES.
- RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE: Toutes les croquis, notamment la situation des locaux, doivent être vérifiés sur le terrain et structurés. Les données indiquées sur ces pages ne sont pas des données de référence, mais des données de référence. Elles ne sont pas destinées à servir de base à des décisions de nature juridique.
- MORISES APPLICABLES: Tous les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte.
- ASSURANCES: Chaque entrepreneur doit souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle et une assurance responsabilité décennale.
- MAINTIEN DES TRAVAUX: Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte.
- PANNEAUX: Les panneaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les panneaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte.
- INCERTITUDES: Les incertitudes doivent être exécutées conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les incertitudes doivent être exécutées conformément aux plans et spécifications de l'architecte.
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES FOUTILLES DE PLANCHER: Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte.
- TOUT PANG-APPREU: Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte.
- SUPPLÈME DE PLAN: Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte.
- POSITIONS DES PORTES NON INDICÉES: Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte.
- PENÈTRE: Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et spécifications de l'architecte.

EN COLLABORATION:

CONTACT: JESSICA ST-SAUVEUR  
JESSICA@A6ARCHITECTURE.COM | 514.462.4144  
202 BOUL. DE L'ÉTOILE-GARDIN, 11900MONTREAL

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE LOI DE LA LOI 100	2023-02-17
2	PROJET DE LOI DE LA LOI 100	2023-02-17

CONSTRUCITEUR EN COLLABORATION AVEC ICODEV IMMOBILIER  
DEVELOPPEMENT IMMOBILIER  
202 BOUL. DE L'ÉTOILE-GARDIN, 11900MONTREAL

PROJET: **6-PLEX**

202 BOUL. DE L'ÉTOILE-GARDIN, 11900MONTREAL

NO. 60020

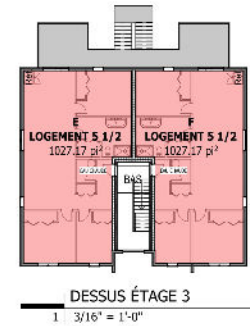
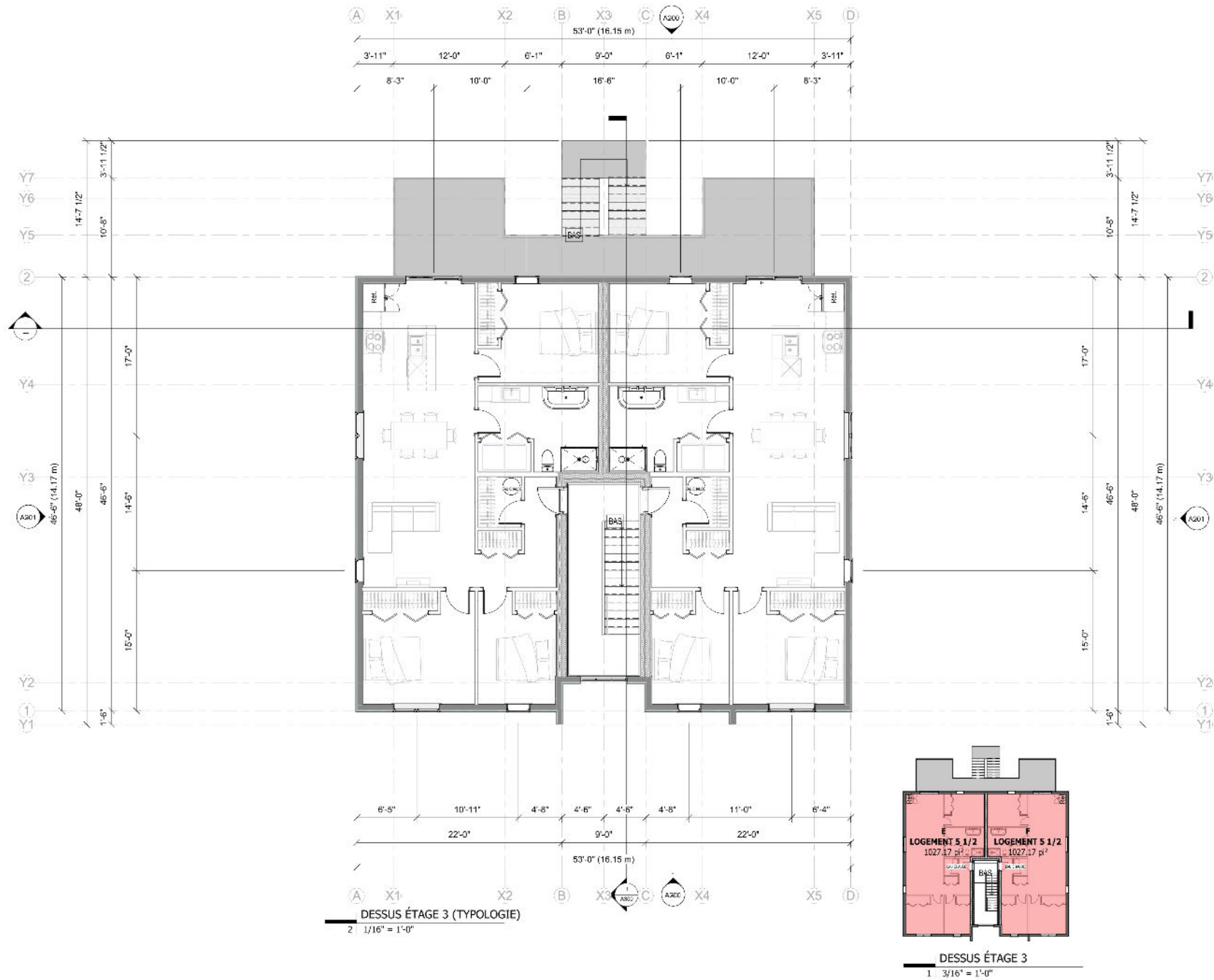
**22-019**

ARCHITECTE: **VY TRAN**

ARCHITECTE: **JESSICA ST-SAUVEUR, architecte**

PLAN DE L'ÉTAGE 2

Comme indiqué / A102



DESSUS ÉTAGE 3 (TYPOLOGIE)  
2 1/16" = 1'-0"

DESSUS ÉTAGE 3  
1 3/16" = 1'-0"

EN COLLABORATION:

CONTACT: JESSICA ST-SAUVEUR  
JESSICA@A6ARCHITECTURE.COM | 514.462.4144  
292 BOUL. DE L'ÉGLISE-GARDIEN, L'ASSOMPTION, QC

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE LOI EN COURS	2023-02-17
2	PERMIS	2023-05-04

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE LOI EN COURS	2023-02-17
2	PERMIS	2023-05-04

**NOTES GÉNÉRALES**

- TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES. LES COTES PRÉVALENT SUR LES DESSINS. NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.
- LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES.
- RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE: Toutes les croquis, notamment à l'étape de conception, sont fournis à titre d'information et ne constituent pas un engagement de la part de l'architecte. Les croquis ne sont pas destinés à être utilisés pour la construction sans l'approbation écrite de l'architecte.
- MATÉRIELS APPROUVÉS: Tous les matériaux doivent être approuvés par l'architecte avant d'être utilisés. Les matériaux doivent être fournis par le fabricant et doivent être utilisés conformément aux spécifications du fabricant.
- ASSURANCES: Chaque sous-traitant doit avoir une assurance adéquate. L'architecte n'est pas responsable de la vérification de la validité de ces assurances.
- MAINTIEN DES ÉLÉMENTS: Les éléments doivent être entretenus conformément aux spécifications du fabricant.
- PANNEAUX: Tous les panneaux doivent être installés conformément aux spécifications du fabricant.
- INCERTITUDES: Toute incertitude doit être résolue avant le début de la construction.
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES FOUTILLES DE PLANCHER: Le fabricant doit fournir un plan de coupe et un plan de détail pour les éléments de la structure de la toiture et du plancher.
- TOUT PANG-APPREU: Les éléments doivent être installés conformément aux spécifications du fabricant.
- SUPPLÈME DE PLAN: Les éléments doivent être installés conformément aux spécifications du fabricant.
- POSITIONS DES PORTES ET FENÊTRES: Les positions des portes et des fenêtres doivent être indiquées sur le plan.
- FENÊTRE: Les éléments doivent être installés conformément aux spécifications du fabricant.

CONSTRUCITEUR EN COLLABORATION AVEC UN COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMUNITAIRE  
DEVELOPPEMENT IMMOBILIER  
292 BOUL. DE L'ÉGLISE-GARDIEN, L'ASSOMPTION, QC J5W 1S1

PROJET: **6-PLEX**

22-019

ARCHITECTE: **VY TRAN**

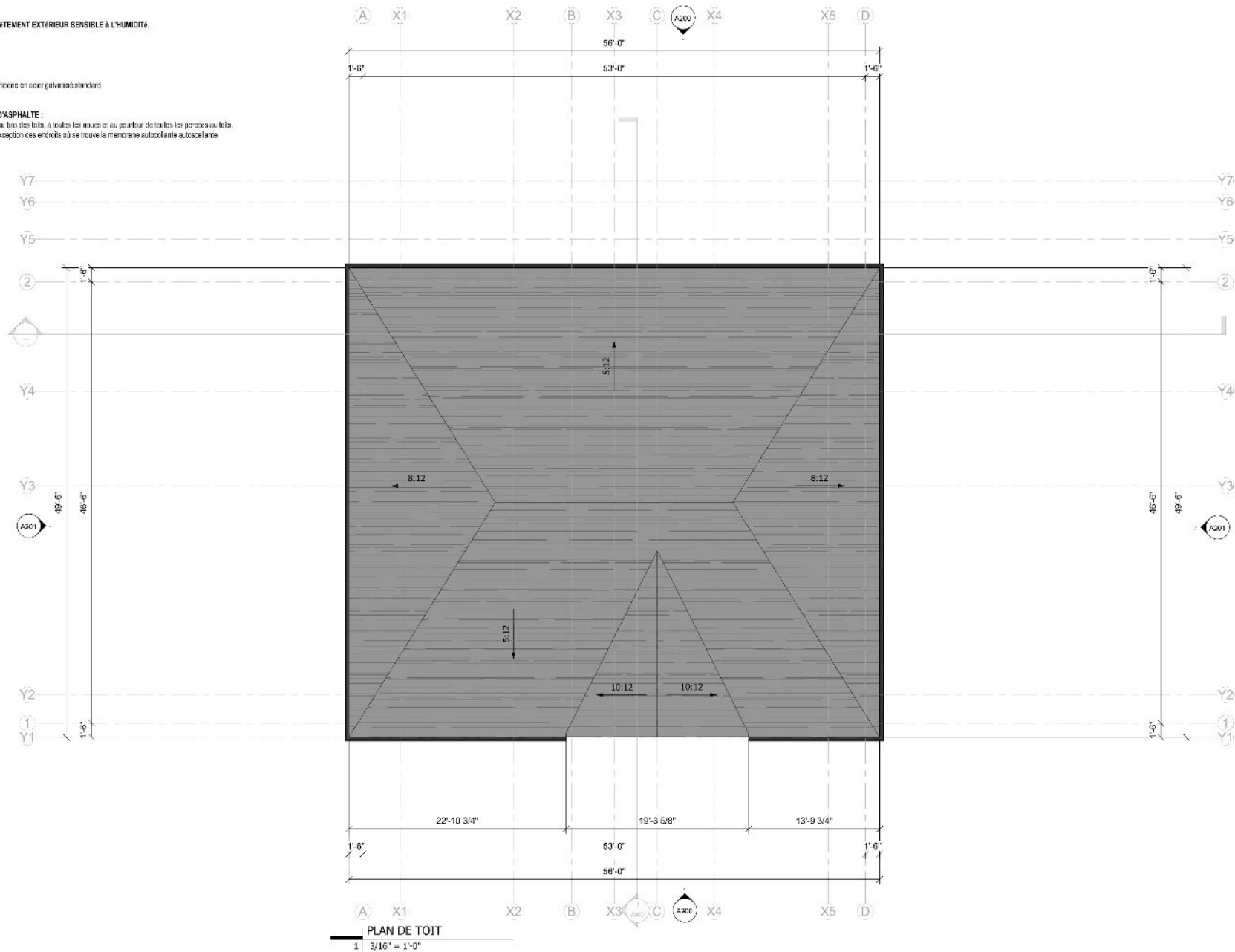
JESSICA ST-SAUVEUR, architecte

PLAN DE L'ÉTAGE 3

Comme indiqué A103

**NOTES PLAN DE TOITURE**

- METTRE 2" MIN. DE DÉGAGEMENT ENTRE LA SURFACE DU TOIT ET UN REVÊTEMENT EXTÉRIEUR SENSIBLE À L'HUMIDITÉ.
- LES VENTILATEURS DE TOITURE choisis devront respecter le code en vigueur.
- ACCESSOIRES :
  - Fournir et installer ces ventilateurs maximum.
  - Fournir et installer ces capuchons et assiettes d'évent de plomberie en acier galvanisé standard.
  - Coulières et descentes pluviales en aluminium standard.
- ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE POUR TOITS À RECouvreMENT DE BARDEAUX D'ASPHALTE :
  - Membrane de départ (diamètre autocollante de 36" x 36" au bas des toits, à toutes les noues et au pourtour de toutes les parois ou toits.
  - Sous-couche synthétique sur l'enduit du toit en panne, à l'exception des endroits où se trouve la membrane autocollante.
  - Fourniture et installation du bardeau d'asphalte.



**PLAN DE TOIT**  
1 3/16" = 1'-0"

EN COLLABORATION :

**A6**  
ARCHITECTURE

CONTACT : JESSICA ST-SAUVEUR  
JESSICA@A6ARCHITECTURE.COM | 514-449-2114  
240 RUE DE LA ROYALTE, 1190001000

N°	DESCRIPTION	DATE
1	ISSUE DE LA CONSULTATION	2023-07-12

**NOTES GÉNÉRALES**

- TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES. LES COTES PRÉVALENT SUR LES DESSINS. NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.
- LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES.
- RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE : Toutes les croquis, esquisses, plans, coupes, sections, etc. sont fournis en tant que tels et ne constituent pas une garantie de précision ou de fiabilité. L'architecte n'est pas responsable des erreurs de construction ou de mesure.
- MORISES APPLICABLES : Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux plans et spécifications de l'architecte. Les matériaux et les méthodes de construction doivent être approuvés par l'architecte avant d'être utilisés.
- ASSURANCES : Chaque entrepreneur doit être assuré contre les dommages matériels et les blessures corporelles.
- MAINTIEN DES TOITS : Les toits doivent être entretenus conformément aux recommandations de l'architecte et du fabricant des matériaux de toiture.
- PARFUMS : Les parfums doivent être appliqués conformément aux recommandations de l'architecte.
- INCERTITUDES : Les incertitudes de mesure sont indiquées dans les plans et les sections.
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES FOUTILLES DE PLANCHER : Le fabricant de ferme de toit et des foutilles de plancher doit être approuvé par l'architecte avant d'être utilisé.
- TOIT PANS-VAPEUR : Le toit pans-vapeur doit être installé conformément aux recommandations de l'architecte et du fabricant des matériaux de toiture.
- SUPPLÈME DE PLAN : Les suppléments de plan doivent être approuvés par l'architecte avant d'être utilisés.
- POSITIONS DES PORTES NON SPÉCIFIÉES : Les positions des portes non spécifiées doivent être indiquées sur les plans et les sections.
- FINITION DES MURS : Les finitions des murs doivent être indiquées sur les plans et les sections.

ICODEV  
INTERNET DEVELOPPEMENT

CONSTRUCITEUR EN COLLABORATION AVEC ICODEV  
**DEVELOPPEMENT IMMOBILIER**  
292 Rue de l'Église-Gardien, L'Assomption, QC J5W 1S1

PROJET  
**6-PLEX**

22-019

CLIENT  
VY TRAN  
JESSICA ST-SAUVEUR, architecte  
PLAN DE TOIT  
3/16" = 1'-0" A104



**NOTES DESSIN ÉLÉVATION**

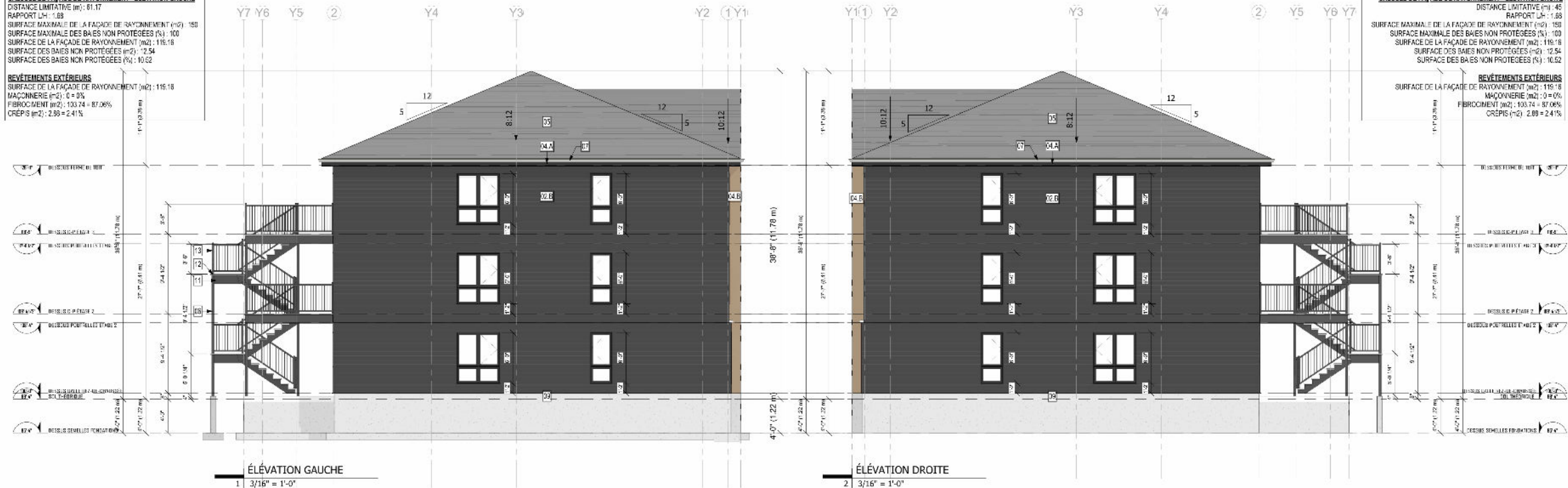
1. **TOUS LES NIVEAUX** sont donnés en rapport avec des premiers pour, par exemple, les hauteurs de gouttières de 1" 7/8". Si des éléments diffèrent de ces premiers, tous les niveaux devront être ajustés consécutivement.
2. **LES COTES ONT PRÉVALENCES SUR LES INDICATIONS DE NIVEAU.** En cas de contradiction, suivre la cote et ajuster consécutivement et aviser l'architecte afin qu'il puisse vérifier de sa part et faire les corrections requises au plan.

**CALCULE DE FAÇADE DE RAYONNEMENT - ÉLÉVATION GAUCHE**  
 DISTANCE LIMITATIVE (m): 81.17  
 RAPPORT LH: 1.88  
 SURFACE MAXIMALE DE LA FAÇADE DE RAYONNEMENT (m<sup>2</sup>): 150  
 SURFACE MAXIMALE DES BAIES NON PROTÉGÉES (%): 100  
 SURFACE DE LA FAÇADE DE RAYONNEMENT (m<sup>2</sup>): 116.18  
 SURFACE DES BAIES NON PROTÉGÉES (m<sup>2</sup>): 2.54  
 SURFACE DES BAIES NON PROTÉGÉES (%): 10.62

**REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS**  
 SURFACE DE LA FAÇADE DE RAYONNEMENT (m<sup>2</sup>): 116.18  
 MAÇONNERIE (m<sup>2</sup>): 0 = 0%  
 FIBROCIMENT (m<sup>2</sup>): 103.74 = 89.26%  
 CRÉPIS (m<sup>2</sup>): 2.88 = 2.41%

**CALCULE DE FAÇADE DE RAYONNEMENT - ÉLÉVATION DROITE**  
 DISTANCE LIMITATIVE (m): 45  
 RAPPORT LH: 1.88  
 SURFACE MAXIMALE DE LA FAÇADE DE RAYONNEMENT (m<sup>2</sup>): 150  
 SURFACE MAXIMALE DES BAIES NON PROTÉGÉES (%): 100  
 SURFACE DE LA FAÇADE DE RAYONNEMENT (m<sup>2</sup>): 116.18  
 SURFACE DES BAIES NON PROTÉGÉES (m<sup>2</sup>): 2.54  
 SURFACE DES BAIES NON PROTÉGÉES (%): 10.62

**REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS**  
 SURFACE DE LA FAÇADE DE RAYONNEMENT (m<sup>2</sup>): 116.18  
 MAÇONNERIE (m<sup>2</sup>): 0 = 0%  
 FIBROCIMENT (m<sup>2</sup>): 103.74 = 89.26%  
 CRÉPIS (m<sup>2</sup>): 2.88 = 2.41%



LÉGENDE DES MATÉRIAUX				
LÉGENDE	Matériau: Description	FABRIQUANT	MODÈLE	COULEUR
01.A	REVÊTEMENT DE MAÇONNERIE	TECHO BLOC	BRIQUE SÉRIE GRIFFINTOWN	BLANC ELEGANT
02.A	REVÊTEMENT LÉGER DE FIBRO CIMENT	JAMES HARDIE	BARDAGE À CLIN HARDIEPLANK SELECT CEDARMILL 7"	BLANC ARTIQUE
02.B	REVÊTEMENT LÉGER DE FIBRO CIMENT	JAMES HARDIE	BARDAGE À CLIN HARDIEPLANK SELECT CEDARMILL 7"	GRIS FER
02.C	REVÊTEMENT LÉGER DE FIBRO CIMENT	JAMES HARDIE	BARDAGE À CLIN HARDIEPLANK SELECT CEDARMILL 7"	BOIS DE GRÈVE
04.A	FASCIA	GENTEK	ALUMINIUM PRÉPEINT	CHARBON
04.B	FASCIA	GENTEK	ALUMINIUM PRÉPEINT	BOIS NATUREL
05	REVÊTEMENT DE BARDEAUX D'ASPHALTE	BP CANADA	MYSTIQUE ( GARANTIE À VIE )	GRIS ARDOISE
06	COLONNE DE BOIS RECOUVERTE D'ALUMINIUM PRÉPEINT	SELON LE M.O.	VOIR INGÉNIEUR POUR DIMENSION	CHARBON
07	GOUTIÈRE EN ALUMINIUM PEINT	GENTEK	ALUMINIUM PRÉPEINT	AGENCÉ AU FASCIA
08	ALLÈGE DE BÉTON	SELON LE M.O.	SELON LE M.O.	AGENCÉ À LA MAÇONNERIE
09	FINITION DE CRÉPIS	SELON LE M.O.	SELON LE M.O.	SELON LE M.O.
11	DESSOUS DE BALCON EN ALUMINIUM PRÉPEINT	MCMEI	ALUMINIUM PRÉPEINT	CHARBON
12	DESSUS DE BALCON EN ALUMINIUM PRÉPEINT	MCMEI	ALUMINIUM PRÉPEINT	GRIS

CO-COORDINATION:

CONTACT: JESSICA ST-SAUVEUR  
 1054 AVENUE BÉGINNE, MONTRÉAL, QUÉBEC H3L 4K9  
 514 382-1000 • 514 382-1001 • 514 382-1002

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE LA CONSTRUCTION	2023-08-07
2	PERMIS	2023-08-07

**NOTES GÉNÉRALES**

1. **TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES. LES COTES PRÉVALENT SUR LES DESSINS. NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.**
2. **LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES.**
3. **RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE:** Toutes les cotes sont données en pieds-pouces et sont basées sur les plans d'élévation. Si des cotes sont données en mètres, elles sont données à titre d'information et ne doivent pas être utilisées pour la construction.
4. **MATÉRIELS APPROUVÉS:** Tous les matériaux doivent être approuvés par l'ingénieur pour la dimension. Les matériaux doivent être fournis par le fabricant et doivent être utilisés conformément aux spécifications du fabricant.
5. **ASSURANCES:** L'architecte n'est pas responsable de la construction. L'architecte n'est pas responsable de la construction. L'architecte n'est pas responsable de la construction.

ICODEV  
 DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

292 Boulevard Farge-Gardien, L'Assomption, QC J5W 1S1

PROJET: 6-PLEX

CLIENT: VY TRAN  
 1054 AVENUE BÉGINNE, MONTRÉAL, QUÉBEC H3L 4K9

ARCHITECTE: JESSICA ST-SAUVEUR, architecte

ÉLÉVATION GAUCHE/DROITE

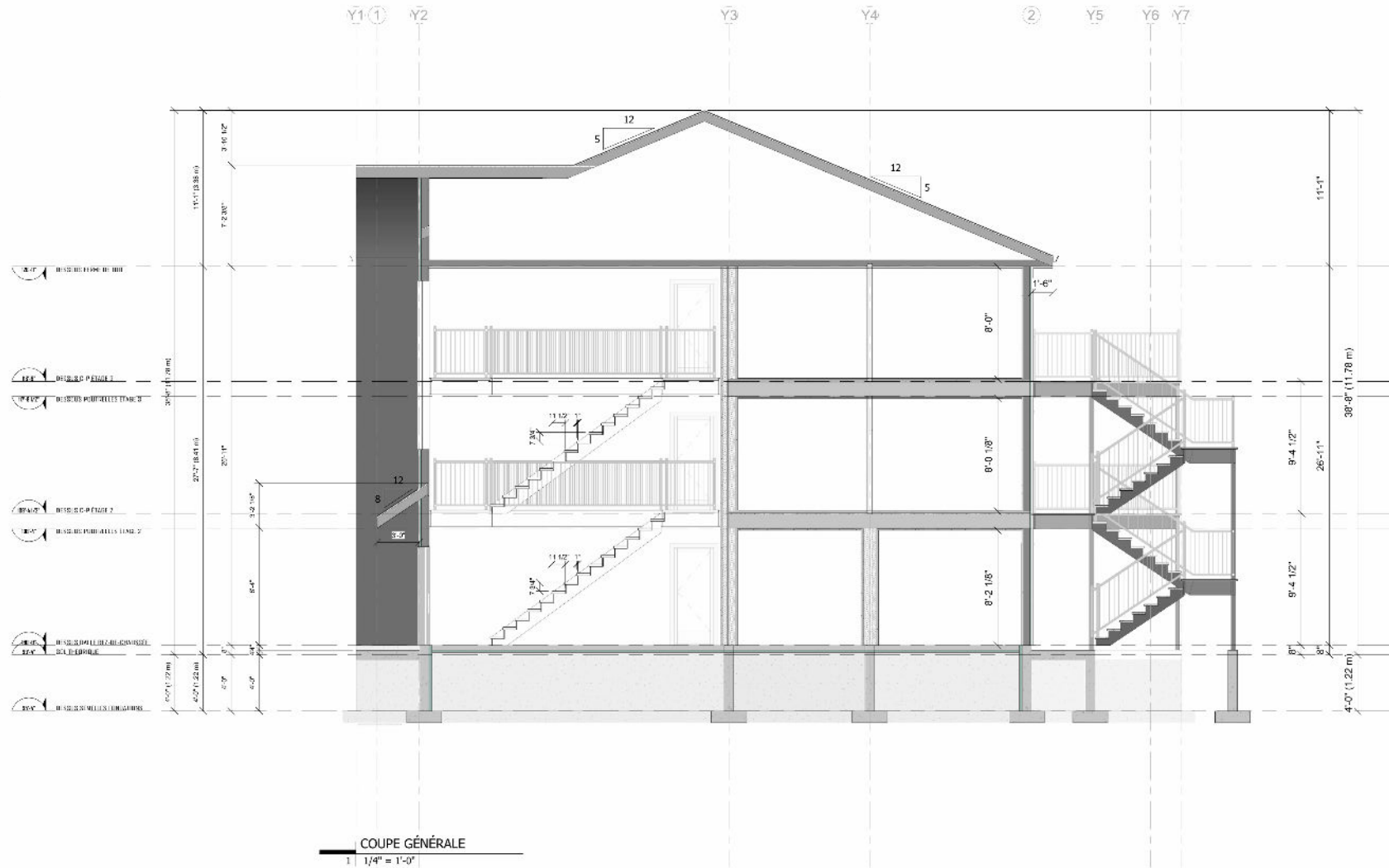
DATE: 2023-08-07

ÉCHELLE: 3/16" = 1'-0" A201

2023-08-07 / PERMIS

**NOTES DESSIN ÉLEVATION**

1. TOUS LES NIVEAUX sont données en rapport avec des ordonnées pour, par exemple, les hauteurs de poteaux de 7'7 1/2". Si des éléments diffèrent de ces primaires, tous les niveaux seront étagés consécutivement.
2. LES COTES ONT PRÉSAÏNCES SUR LES INDICATIONS DE NIVEAU. En cas de contradiction, suivre le coté et ajuster conséquemment et ajuster l'architecte afin qu'il puisse vérifier ce qui est fait et faire les corrections requises en plan.



**COUPE GÉNÉRALE**

1/4" = 1'-0"

2023-08-07 / PERMIS

EN COLLABORATION:

CONTACT: JESSICA ST-SAUVEUR  
JESSICA@A6ARCHITECTURE.COM | 514.469.4144  
202 BOUL. DE L'ANGE-GARDIN, 11900000 MONTREAL

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE LOUPE - COUPE GÉNÉRALE	2023-08-07
2	PERMIS	2023-08-07

N°	DESCRIPTION	DATE
1	PROJET DE LOUPE - COUPE GÉNÉRALE	2023-08-07
2	PERMIS	2023-08-07

**NOTES GÉNÉRALES**

1. TOUTES LES MESURES SONT EN PIEDS-POUNCES. LES COTES PRÉVALENT SUR LES DESSINS. NE JAMAIS MESURER SUR LES PLANS.
2. LES PRÉSENTS DOCUMENTS NE CONSTITUENT PAS UN DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES.
3. RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE: Toutes les données concernant la structure architecturale sont fournies à l'appui de la structure. Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
4. NORMES APPLICABLES: Tous les travaux de construction doivent être effectués en conformité avec les normes en vigueur. Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
5. ASSURANCES: Chaque entrepreneur doit être assuré adéquatement. Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
6. MAIN D'ŒUVRE: Les travaux doivent être effectués par une main d'œuvre qualifiée et agréée par le propriétaire. Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
7. Fournitures: Les matériaux et fournitures doivent être de qualité supérieure. Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
8. LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES FOUTILLURES DE PLANCHER: Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
9. TOIT PANS-BAISSER: Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
10. SOUPLESSE DE HAUT: Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
11. POSITIONS DES PORTES NON SPÉCIFIÉES: Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.
12. FENÊTRE: Les données indiquées sur cette page ne sont que des données de référence et ne doivent pas être utilisées sans la présence d'un architecte.

ICODEV  
INTERNET DEVELOPMENT

CONSTRUCTEUR EN CONSTRUCTION DE COMPLEXES  
DEVELOPPEMENT IMMOBILIER

202 BOUL. DE L'ANGE-GARDIN, MONTREAL, QC H3W 1S1

PROJET: **6-PLEX**

22-019

1177, 1107-414, AVENUE PAROISSIÈRE, LAC-BEIL, QC

CLIENT: **VY TRAN**

ARCHITECTE: **JESSICA ST-SAUVEUR, architecte**

COUPE GÉNÉRALE

1/4" = 1'-0" A300

